

RETT GAZETTE

N°19 - NOVEMBRE 2016



EDITO

● octobre : mondialement, c'est le mois de sensibilisation pour faire connaître le syndrome de Rett. Cette année encore, l'AFSR a participé aux Trophées EDF. Avec cet événement, vous en avez profité pour faire voter vos proches, amis, voisins, collègues et faire connaître encore plus le syndrome de Rett et l'AFSR ! Nous vous en remercions sincèrement et grâce à vous, c'est 12 404 personnes qui ont soutenu notre association ! Tous ensemble contre le syndrome de Rett.

Sophie Bourdon, vice-présidente

Courses des Héros

PARIS ET LYON

La vague verte, fidèle au rendez-vous

défi de récolter au moins 250 € pour être auprès de la personne qu'ils aiment. Cette année encore, la vague verte a permis de battre des records avec 226 participants à la *Course des Héros* de Paris et de Lyon ! Ils ont couru pour nos enfants qui ne peuvent pas le faire ! Un grand merci à tous les coureurs et marcheurs !

Mais tout cela n'aurait pas pu avoir lieu sans les milliers de donateurs qui ont permis à tous les participants d'obtenir leur dossard ! Merci à vous tous qui avez permis de faire de cette journée une réussite pour nos enfants. Grâce à eux et grâce à vous, plus de 105 000 € ont pu être récoltés pour permettre à l'AFSR de continuer ses actions.

Cette mobilisation sans précédent va nous permettre de soutenir les familles, financer la recherche contre le syndrome de Rett et ainsi permettre un avenir meilleur à toutes les personnes atteintes du syndrome de Rett. Cette réussite est la vôtre, alors un immense merci à tous !

Je vous embrasse très chaleureusement et je vous donne rendez-vous le 18 juin 2017 pour une fois de plus faire grossir la vague verte !

Mélanie Sembeni, présidente

Pour la 5^{ème} année consécutive, l'AFSR a participé le 19 juin à la *Course des Héros*. Chaque année, les familles y retrouvent une ambiance extraordinaire à laquelle elles ne s'habitueront jamais ! Cette ambiance de folie est générée par la présence de centaines d'associations engagées et dynamiques, chacune courant pour la cause qui lui est chère ! Personnes valides et moins valides, enfants «ordinaires» et enfants «singuliers» s'y côtoient sans difficulté et avec une grande bienveillance. Plus de 5 000 personnes étaient présentes ! Grâce à cette journée, les parents se sentent encore plus entourés par leurs amis et leurs familles qui ont relevé le

UNE MOBILISATION EXTRAORDINAIRE !

Nous vous remercions tous très chaleureusement pour ce magnifique élan de solidarité !

PARIS

89 915 € collectés
2026 donateurs
195 coureurs

LYON

16 022 € collectés
365 donateurs
31 coureurs



A Paris

à l'asso

DANS LE GERS

Randonnée gourmande

Dimanche 18 septembre, 165 marcheurs s'étaient donnés rendez-vous sous la halle de Mauvezin dans le Gers, pour la traditionnelle Randonnée Gourmande. Ballade dans la campagne, repas champêtre avec les Bandas. Organisée par le Rotary Terre d'Envol et l'association Toulousaïde, cette manifestation a pour but de rassembler des fonds pour la grande soirée de magie (*The Great Magic Show*) qui a eu lieu le 14 octobre à Tournefeuille. Les bénéfices de cette soirée seront distribués à 3 associations de la région, choisies par le Rotary. Ainsi, cette année encore, ces derniers ont décidé de soutenir l'AFSR.

Sylvie Malet, la maman de Léonie (15 ans)

EN LORRAINE

2^{ème} édition de la Marche pour nos filles Rett et repas des familles en Lorraine

Nombreux ont été les marcheurs du dimanche 18 septembre malgré la pluie annoncée et bien présente ! Deux marches d'environ 4,5 et 10 km ont rassemblé dès 9 heures pas moins de 90 personnes au Foyer d'Anthelupt, dont les locaux ont été prêtés gracieusement par la mairie. Nous avons souhaité la bienvenue à ces courageux en les remerciant et en leur rappelant les enjeux défendus par notre association nationale : accueillir et soutenir les familles, organiser des rencontres régionales, financer des projets pour la recherche qui avance....

A l'issue de cette escapade dans la belle campagne lorraine, les marcheurs aguerris et ignorant la pluie, se sont retrouvés dans la salle communale où les attendaient plusieurs dégustations, avant un repas tiré du sac :

- Un très bon *Saint-Véran* (vin blanc sec), offert par Christine et Dominique Martin de Leynes
- Une délicieuse bière offerte par *La Brasserie des Papi'lles d'Anthelupt* et conseillée par Katy Ragon
- Du jus de pommes pressé sur place le matin-

même par la *Tribu du Verger*, déjà présente à la 1^{ère} édition.

- Du vin rouge et gris offert par l'*Association des Vignerons d'Anthelupt*.

Un grand merci également à Cathy et Philippe, de la Ferme Sainte-Claire, pour leur accueil et la visite de leur ferme à la fin de la petite marche. Les enfants et les parents ont adoré s'occuper des lapins, vaches, chèvres, poules et coq, chatons... apaisante parenthèse.

Fleur, Anaïs et Lucie, 3 belles jeunes filles atteintes du syndrome de Rett étaient présentes à cette 2^{ème} randonnée. Nous avons pu échanger avec les parents de Fleur nouvellement accueillis au sein de l'AFSR.

Cette marche pour nos filles Rett a rapporté plus de 900 € à l'AFSR en inscription, vente de potirons et confitures, dons divers... Encore un grand merci à toutes les personnes ayant participé à l'organisation de cette journée et à sa réussite.

Lydie Bernard et Estelle Merotto, déléguées régionales Lorraine



VIDE-GRENIER ET MUSIQUE

Le club Soroptimist de Fontainebleau derrière les enfants de l'AFSR !

Dimanche 11 septembre, le club Soroptimist de Fontainebleau a organisé un vide-grenier au profit de l'AFSR. Le beau temps était au rendez-vous à Souppes-sur-Loing (77) où une belle équipe a su répondre à la devise du club service : « Des femmes au service des familles ».

Puis, s'en est suivi le 1^{er} octobre, un concert solidaire de musique irlandaise proposé autour d'un bon buffet. L'ensemble des bénéfices de ces deux actions ont été reversés à l'AFSR au profit de la recherche médicale. Un grand merci au Club Soroptimist de Fontainebleau.

Stelly Ballet, administratrice



Les 28^{ème} Journées d'information



Les 28^{ème} Journées d'information se sont déroulées du 3 au 6 juin 2016 au Center Parcs Les Hauts de Bruyères en Sologne. Cette année, elles ont réuni un total de 357 personnes dont 90 familles et 83 personnes atteintes du syndrome de Rett. Un record !
Retour sur les conférences et les ateliers.

CONFERENCES

1966 - 2016 50 ans après la publication d'Andreas Rett : des progrès remarquables et encore des questions

Le Dr Laurent Villard, directeur de recherche à l'INSERM (Marseille), et membre du conseil médical et scientifique (CMS), nous a proposé une conférence scientifique pour donner aux parents les dernières actualités internationales sur l'avancement de la recherche dans le syndrome de Rett. Vous pouvez trouver la vidéo de son intervention sur notre site.

Vos droits devant la MDPH Procédure, recours, tribunal

Maître Alexandra Grévin, avocate à la cour spécialisée en droit du handicap, a présenté une conférence sur les droits devant la MDPH, à l'aide d'explications simples et concrètes. Vous pouvez retrouver la vidéo de la conférence sur le site internet :

<https://afsr.fr/2014/08/21/guide-des-demarches-administratives/>

ATELIERS

Comment remplir le dossier MDPH de votre enfant ?

Maître Alexandra Grévin,
avocate au Barreau de Paris

2 ateliers ont suivi cette conférence afin de donner aux familles des éléments concrets pour remplir le dossier MDPH de leur enfant majeur ou mineur. En voici quelques-uns :

- Si vous avez des difficultés à faire valoir les droits de votre enfant, ne pas hésiter à demander la copie du dossier médical et administratif de l'enfant à la MDPH à la date du 1^{er} dossier déposé. Chaque MDPH doit être en mesure de vous le fournir.

- Ne jamais accepter la procédure simplifiée dans le cas de dossiers comme ceux de nos enfants : leur situation et leurs besoins évoluent toujours.

- Si la proposition délivrée par la MDPH ne vous convient pas et que vous devez faire un recours, apportez un maximum de « preuves » : faites une synthèse retraçant 24 heures d'une journée, joignez l'emploi du temps des prises en charge et tous les comptes-rendus médicaux. Plus vous fournirez d'éléments, plus le dossier sera correctement évalué.

- Ne vous affolez pas si vous devez défendre le dossier de votre enfant au Tribunal du Contentieux de l'Incapacité : ses magistrats

sont assez à l'écoute et ne plaident pas toujours en faveur des MDPH, loin de là. Vous n'avez rien à perdre que de vous rendre au tribunal si cela est nécessaire.

- Si la décision du TCI ne vous convient toujours pas, il est possible de saisir la Cour d'appel mais attention, les délais d'attente sont très longs car il n'existe qu'une seule Cour d'appel pour tous les TCI de France. Elle est située à Amiens.

- L'Allocation pour l'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) est possible de 0 à 20 ans mais la mise sous tutelle se fait à 18 ans. C'est une étape importante à ne pas oublier. A 20 ans, le jeune adulte passe en AAH (Allocation pour Adulte Handicapé).

- Selon les MDPH, lorsque le parent n'a aucune activité professionnelle, cela veut dire qu'il passe 35 heures par semaine à s'occuper de son enfant maximum. Si le parent est à mi-temps, ce sera maximum 17,50 heures qui pourront être allouées pour s'occuper de l'enfant. On ne peut pas travailler à plein temps et réclamer une PCH consécutive. Le plafond maximum de la PCH pour une personne est de 980 heures mensuelles : dans ce cas, plusieurs aidants sont autour d'elle.

- La date du 1^{er} dossier est importante :





elle permet de calculer la rétroactivité des dossiers suivants.

- Affiliation gratuite à l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF) : quand on a un enfant handicapé, une affiliation gratuite peut-être demandée à la MDPH. Ne pas hésiter à demander un relevé de carrière à votre CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) pour vérifier que la MDPH vous a bien affilié à l'assurance vieillesse. Depuis la réforme de 2014, la condition de ressources n'est pas à étudier si vous assumez dans votre foyer la charge d'un handicapé enfant ou adulte. Les parents d'enfants handicapés qui reçoivent une AEEH et un complément ou une AEEH et la PCH bénéficient d'un trimestre de majoration par période de 30 mois dans la limite de 8 trimestres.

- Lorsque l'intervention d'un avocat est nécessaire, il faut compter en moyenne 1900 € HT. La protection juridique souvent souscrite avec l'assurance habitation peut prendre en charge la moitié ou le tiers des frais engagés.

Livre conseillé pour plus d'informations :
« *Droit du handicap et procédures* » par Maître Grévin
Editions du Puits Fleuri - 22 €

ATELIER

Génétique et mutations

Dr Laurent Villard, directeur de recherche à l'INSERM (Marseille)

Le but de cet atelier est de présenter de façon très simple des notions de biologie et de génétique. Il permet notamment aux nouveaux parents de comprendre la mutation dont leur enfant est atteint. L'atelier est ponctué de vidéos très courtes et très imagées, entrecoupées des explications du Dr Villard. Il s'en suit des échanges entre le professionnel et les parents.

Il commence par présenter ce qu'est l'ADN,

puis explique le processus de duplication lors des divisions cellulaires, et enfin, les raisons pour lesquelles il existe des erreurs de copie. Il présente ensuite les différents types d'anomalies (mutation faux sens, délétion, insertion, mutation non sens), et aborde la notion d'inactivation du chromosome X.

Il termine l'atelier en présentant les nouvelles technologies d'analyse, de plus en plus performantes. Il ajoute qu'il y a bien entendu des bénéfices à tirer du séquençage mais qu'il faut cependant rester prudent quant aux dérives possibles.

ATELIER

La chirurgie orthopédique et la prise en charge respiratoire dans le syndrome de Rett

Pr Raphaël Vialle, chirurgien orthopédique et chef de service de chirurgie orthopédique et réparatrice de l'enfant, à l'Hôpital Trousseau (Paris)

Le Pr Vialle a introduit sa présentation en rappelant que l'orthopédie n'est pas simple à appréhender quand elle est accompagnée de maladies neurologiques. Après avoir rappelé que les muscles sont les alliés de la croissance harmonieuse, Le Pr Vialle a expliqué qu'une hypotonie musculaire est à l'origine de cyphoses ou de scoliose. Il est nécessaire d'être attentif à la perte de symétrie du bassin afin de gérer le problème au plus tôt avant rigidification des muscles à l'adolescence.

Du point de vue du Pr Vialle, il faut savoir être raisonnable et privilégier la qualité de vie aux contraintes pour l'enfant et la famille. Il a aussi fait remarquer de bien faire attention à la qualité des corsets en fonction des appareilleurs. Il est nécessaire de les

vérifier régulièrement et de faire une radio de l'enfant avec le corset après le premier mois de pose pour contrôler sa bonne correction.

S'en est suivie une discussion autour des interventions chirurgicales et en particulier la pose de tiges de croissance. Bien que des nouvelles technologies soient apparues avec une possibilité de rallonger les tiges sans ré-opération, le Pr Vialle a fait remarquer que cette solution ne devrait être envisagée que dans des conditions particulières et rares dans le syndrome de Rett. Par ailleurs, l'ostéoporose, fréquente chez les enfants Rett, complique l'opération avec des os fragilisés. Il a été mentionné que la prise de biphosphonates pouvait aider, non pas lors de l'opération mais, en post opératoire entraînant des douleurs

moindres pour les patients.

La discussion s'est terminée sur la prise en charge respiratoire à mettre en place en pré opératoire avec la présentation des machines de ventilation non invasive (VNI) dont les instructions d'utilisation sont montrées aux parents 1 mois avant l'opération. Ces appareils sont utilisés en post-opératoire, pour permettre une extubation précoce.

Deux autres appareils d'aide mécanique au désencombrement, le *Cough assist* et le *Percussionnaire*, ont été évoqués.

Le Pr Vialle a rappelé ses préférences de périodes opératoires pour une arthrodèse : septembre-octobre ou mars-avril (2 périodes éloignées des grosses chaleurs estivales et des infections hivernales).

ATELIER

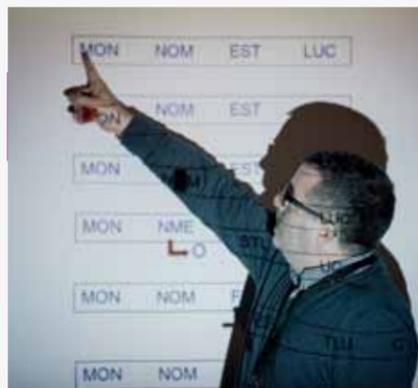
Les essais cliniques dans le syndrome de Rett

Dr Jean-Christophe Roux, physiologiste, Faculté de Médecine La Timone (Marseille)

Au début de l'atelier, le Dr Roux fait un rappel historique des découvertes génétiques sur le syndrome de Rett depuis la découverte du lien avec le MECP2. Il rappelle que le syndrome de Rett est avant tout un diagnostic clinique : 95% des personnes ayant un syndrome de Rett typique ont une mutation sur le gène MECP2. Les 5% restants ont soit une mutation

sur le gène CDKL5, soit sur le gène FOXP1, soit une mutation inconnue à ce jour.

Le Dr Roux présente les différents essais en cours. Il détaille également le déroulement d'un essai clinique, il aborde l'approche des thérapies géniques, ainsi que les difficultés qui existent dans le syndrome de Rett. Dans le cas de nouvelles molécules, il peut se passer 20 ans entre le début des recherches et les essais cliniques sur l'homme. En utilisant des molécules existantes, les essais peuvent se mettre en place très rapidement.





ATELIER

Initiation au Tobii, commande oculaire



La société Proteor a présenté aux familles les dispositifs d'ordinateurs à commande oculaire

Des essais fructueux et encourageants ont pu être faits avec les enfants. Une première découverte qui ouvre de belles perspectives avec déjà, dans un premier temps, un accès au jeu, puis, si la commande est bien maîtrisée, un accès à la communication.

ATELIER

Initiation aux massages

Audrey Marin-Pache, praticienne en massages bien-être, Zen'A Massages

Audrey a proposé aux parents une initiation aux massages bien-être, afin d'apprendre des gestes simples de massage (pieds, mains, tête) qu'ils pourront pratiquer sur leur enfant.

Une vidéo explicative a été mise en ligne par Audrey
<https://youtu.be/rj5TpTve-BQ>

SATISFAITS OU PAS ?

A la suite de ces 28^{ème} Journées d'information, un questionnaire de satisfaction a été soumis aux familles. Sur 90 familles, 55 questionnaires nous ont été retournés, soit un taux de participation à l'enquête de 61%.

L'AFSR a pu conclure que les Journées d'information 2016 ont laissé une bonne impression générale à 100% des répondants. La majorité est prête à retourner à Center Parcs accompagnée de leurs enfants (pour 73% des répondants).

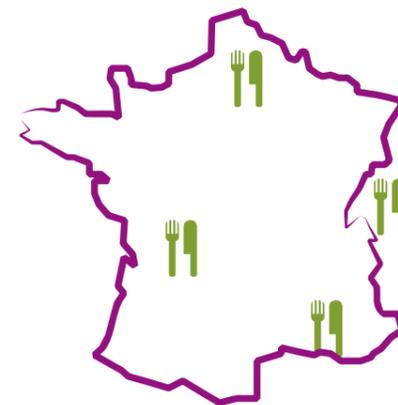
De plus, 91% estiment que le séjour était satisfaisant pour leur enfant atteint du syndrome de Rett et l'hébergement a convenu à 96% d'entre eux.

Les familles ont pu établir des relations d'amitié en échangeant sur leurs expériences, mais surtout, il s'agissait d'un véritable moment de répit afin d'oublier le temps d'un week-end le poids de leur quotidien particulier. Ces journées ont offert aux malades un moment unique de détente avec leur famille dans un lieu magique où tout était mis en place pour les accueillir.

Les Journées d'infos à Center Parcs n'auraient pas pu avoir lieu sans le soutien de plusieurs mécènes pour une aide totale de 30 806 €

- Astra Zeneca (versement effectué via la Fondation de France) : 13 000 €
- AG2R : 3 000 €
- Klésia : 2 000 €
- Opération Confoàcoeur : 10 436 €
- Fondation Groupama pour la santé : 2 370 €

Un grand merci à ces 5 partenaires.



Les repas régionaux

REPAS DES FAMILLES PICTO-CHARENTAISES

Cette année, nous avons décidé de changer la formule de notre rencontre qui s'est déroulée le 3 septembre. Les mains dans les poches et les pieds sous la table, 6 familles se sont retrouvées autour d'une jolie table à *L'auberge du moulin*. Le soleil nous accompagnant, nous avons pu prendre l'apéritif et le café dehors, sur la terrasse. Une vraie détente pour tous ! Gabrielle, Tania, Séverine, Floriane et Léa étaient radieuses durant cet après-midi et ont bien profité du jardin ombragé. Merci à toutes les familles qui se sont déplacées.

Brigitte Delabeye et Pascale Bridoux-Ruelle, déléguées régionales Poitou-Charentes



REPAS DES FAMILLES PICARDES

Le 18 septembre, 7 familles de Picardie se sont retrouvées le temps d'un déjeuner. Ce moment a été l'occasion de nouvelles rencontres et de beaux échanges. Privilège des familles picardes : elles ont eu l'occasion de visiter les bureaux de l'AFSR installés à Agnetz et d'y partager l'apéritif.

Sandrine Boularand, déléguée régionale Picardie

REPAS DES FAMILLES PACA

C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés le 18 septembre autour d'un buffet à Ceyreste. Encore un grand merci à la mairie pour nous avoir prêté la salle des fêtes.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Les plus jeunes ont profité du terrain pour jouer, pendant que les plus grands parlaient autour d'un verre.

Christelle Garrido et Marie-Hélène Chautard, déléguées régionales PACA



REPAS DES FAMILLES SUISSES

Le 25 septembre, le soleil était au rendez-vous pour accueillir les 7 familles réunies pour notre repas annuel. Nous avons eu le plaisir de faire connaissance avec 2 nouvelles familles, déjà bien informées sur le « monde du Rett » ! Les échanges étaient donc riches et nous avons pris rendez-vous pour notre prochain repas, le dimanche 5 novembre 2017.

Martine Jimenez, déléguée Suisse

DANS LA PISCINE AVEC DES ERGOTHERAPEUTES ET DES PSYCHOMOTRICIENNES

Des moments de temps libre ont laissé la possibilité aux familles de découvrir l'espace aquatique de Center Parcs. L'Aqua Mundo comprend des toboggans, une rivière sauvage, une pataugeoire, des bains à bulles et bien plus. Cette structure aquatique est devenue un véritable paradis tropical pour les personnes atteintes du syndrome de Rett et leur fratrie. Jeux et détente étaient au rendez-vous.

Des séances de baignade ont également été encadrées par des ergothérapeutes et psychomotriciennes afin de montrer les bons gestes de transferts et portages et des idées de jeux aquatiques. Elles ont été appréciées par tous les participants.



Diane

Carnet de VIE

Ils nous ont quittés

Mylène est partie à l'âge de 36 ans. Elle laisse un grand vide derrière elle.



Matéo, qui allait avoir 3 ans, a quitté les siens. Il venait de rejoindre l'AFSR.

Aziel avait 15 ans. Suite à une insuffisance respiratoire, elle est partie pour un monde où le handicap n'existe plus.



Je m'appelais Aziel,
J'étais différente... Différente des autres. J'avais une maladie qui s'appelle le syndrome de Rett. J'étais différente... Mais je savais me faire comprendre et ceux qui me côtoyaient le savaient bien. Je ne parlais pas avec la bouche... Mais je parlais avec les yeux. Les mots ne sortaient pas de mes lèvres, mais mes yeux les exprimaient. Ils étaient tour à tour joyeux, rêveurs, tristes, inquiets. Ils étaient comme un livre ouvert pour ceux qui m'entouraient. Je parlais avec mes yeux... Mais je parlais aussi... Avec mes lèvres. Elles n'exprimaient pas des mots mais elles distribuaient des sourires qui manifestaient les débordements de mon cœur. Ainsi, mon visage était mon langage et ce langage me permettait de communiquer avec les autres. Je n'étais pas isolée. Je voyais, j'entendais. On me voyait, on me parlait. J'avais ma place dans ce monde. J'étais heureuse de vivre et je le proclamais à ma façon ».

Marie-Thérèse Fleury, la maman d'Aziel

L'AFSR se joint à la peine de ces 3 familles et leur adresse ses sincères condoléances.

L'AFSR réitère ses condoléances aux familles Fleury, Moreau, Lemoine. Nous les soutenons dans leur épreuve de deuil et les remercions très chaleureusement pour leurs dons collectés, d'un montant total de 2 769 € lors du départ de :

- Aziel Fleury,
- Matéo Moreau,
- Geneviève Lemoine, la grand-mère de Jeanne.

Ils nous rejoignent

L'AFSR accueille 8 nouvelles familles. Nous leur remercions pour leur confiance et espérons qu'elles trouveront à nos côtés entraide, partage et compréhension.

Eva, Haute-Savoie

Fanny, Lorraine

Laure-Anaïs, Lorraine

Leina, Seine et Marne

Loanne, Suisse

Marine, Aisne

Mattéo, Maine-et-Loire

Mélya, Hauts-de-Seine

LA COMMISSION MATÉRIEL

Le 26 juin dernier, la commission Matériel a décidé de soutenir une famille en participant à hauteur de 600 € pour la réparation d'un ascenseur/élévateur d'appartement pour leur maison individuelle.

Lors de la réunion du 26 septembre, la commission Matériel a voté l'aide pour 2 familles : une aide de 600 € pour l'achat d'un Tobii, et une aide de 150 € pour l'acquisition d'une rampe amovible.

Nous vous rappelons que l'AFSR peut vous soutenir dans l'achat de matériel adapté ou d'aménagement spécifique.

Pour obtenir les conditions d'attribution de cette aide, Myriam Fieschi se tient à votre disposition.

Vous pouvez la contacter par mail à :

myriam.fieschi@afsr.fr

Ils nous soutiennent !



KLÉSIA



Carnet DOSE



Un deuxième petit frère pour Zoé a fait son apparition le 29 juillet dernier ! Il s'appelle **Valentin** et se porte à merveille ! Toutes nos félicitations à notre présidente !



Marceau a illuminé la famille de Inna le 13 septembre. Un beau petit frère de 2,910 kg qui fait d'elle une grande sœur très fière !

L'AFSR REMERCIE



- L'association **E. Galion** pour son don de 5 000 €.
- La **municipalité d'Heiligenstein** pour son soutien renouvelé en 2016.

Prochains



- **DU 12 AU 20 NOVEMBRE**
Les Gones Réveuses au Raid Amazones en Californie
- **DU 14 AU 17 NOVEMBRE**
Vente Conforama au profit de l'AFSR
- **LUNDI 21 ET MARDI 22 NOVEMBRE**
Journée d'études Polyhandicap 2016
- **SAMEDI 26 NOVEMBRE**
Journée familles et handicap (Grenoble)
- **VENDREDI 2 DÉCEMBRE**
Conférence « Guérir les maladies génétiques : rêve ou réalité ? » (Domène)
- **SAMEDI 3 DÉCEMBRE**
Marche des maladies rares
- **SAMEDI 10 DÉCEMBRE**
Stage « Les troubles respiratoires »
- **13 ET 14 DÉCEMBRE**
Formation Tous chercheurs « Explique-moi les essais cliniques »

Rett gazette n°19

Directrice de publication : Mélanie Sembeni
Rédaction : Sophie Bourdon, Hélène Pelletier, Eléonore Rabourdin
Graphisme : Quetaryl - Impression : SMI Imprimerie

Prochaine Rett gazette : décembre 2016